



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/WG.5/AC.3/2002/6
29 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Réunion des Signataires de la Convention sur l'accès
à l'information, la participation du public au processus
décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des organismes génétiquement modifiés

RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION

1. La troisième réunion du Groupe de travail des organismes génétiquement modifiés s'est tenue à Genève du 17 au 19 juin 2002.
2. Ont participé à la réunion les représentants des Gouvernements des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Géorgie, Italie, Ouzbékistan, République de Moldova, Slovaquie, Suisse, Royaume-Uni et Ukraine.
3. La Commission des Communautés européennes était représentée.
4. Les organisations suivantes étaient représentées: European ECO Forum, GLOBE Europe, le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE) et la Fondation slovène du développement durable (UMANOTERA).
5. Le Président du Groupe de travail, M. Helmut Gaugitsch (Autriche), a ouvert la réunion.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour de la réunion présenté dans le document CEP/WG.5/AC.3/2002/5.

II. PROJET DE DÉCISION

7. Suite à une demande présentée par le Groupe de travail à sa deuxième réunion (CEP/WG.5/AC.3/2002/2, par. 37), le secrétariat avait établi, en concertation avec le Bureau et à la lumière des débats du Groupe de travail, un texte révisé de projet de décision pour adoption à la Réunion des Parties (CEP/WG.5/AC.3/2002/8), sur lequel le Groupe de travail s'est fondé dans ses débats.

8. Le Groupe de travail a examiné le projet de décision, est convenu d'un certain nombre de modifications et a décidé de soumettre le texte ainsi modifié à la Réunion des Parties pour qu'elle l'adopte.

9. Deux délégations se sont réservé le droit de revenir, après examen minutieux, sur la suppression des mots «d'étudier l'opportunité» qui figuraient dans la version initiale, au paragraphe 3 (option II) du document CEP/WG.5/AC.3/2002/8.

III. PRINCIPES DIRECTEURS

10. À sa deuxième réunion, le Groupe de travail avait invité son Président, M. Helmut Gaugitsch, à mettre au point un nouveau projet de principes directeurs relatifs à l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés, avec le concours du secrétariat et d'un groupe de rédaction restreint mais représentatif (CEP/WG.5/AC.3/2002/2, par. 36). Ce groupe de rédaction s'était réuni à Genève les 18 et 19 mars 2002. À la lumière des débats tenus à cette occasion, le Président avait rédigé un nouveau projet de principes directeurs (CEP/WG.5/AC.3/2002/7), qui a été présenté au Groupe de travail comme base de discussion.

11. Le Groupe de travail a examiné le projet de principes directeurs, a approuvé diverses modifications et a décidé de soumettre le texte ainsi modifié à la Réunion des Parties pour qu'elle l'adopte.

12. Les États-Unis se sont dissociés du consensus tant sur le projet de décision que sur le projet de principes directeurs, en faisant valoir que ces deux documents abordaient des questions qui allaient au-delà de la «dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement» (ECE/CEP/43/Add.1/Rev.1).

IV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

13. Le Groupe de travail a adopté le rapport. Comme cette réunion du Groupe de travail était la dernière prévue, des remerciements ont été adressés au Président pour sa persévérance et l'habileté avec laquelle il s'était acquitté de ses fonctions pendant toute la durée de vie du Groupe de travail. Le Président a remercié quant à lui le Groupe pour l'esprit constructif dont il avait fait preuve et le secrétariat de son assistance efficace tout au long des travaux. Enfin, il a remercié les interprètes et prononcé la clôture de la réunion.
